

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT MIXTE FERME dont la population est de 3500 habitants et plus -
SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006232100019

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC D ORSAY

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	35
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	38
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	40
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	45
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	46
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	47
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	48

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 3811Z	SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM	BP 2019
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	207764
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99.33	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	8.75	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	8.89	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	12060771.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	39 664 608,26	25 026 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 14 638 108,26
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		39 664 608,26	39 664 608,26

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	10 846 667,64	11 916 173,45
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	692 896,55	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 376 609,26	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 916 173,45	11 916 173,45
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		51 580 781,71	51 580 781,71

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	26 989 210,00	0,00	27 022 828,62	27 022 828,62	27 022 828,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 809 441,00	0,00	1 890 312,00	1 890 312,00	1 890 312,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	192 500,00	0,00	199 010,00	199 010,00	199 010,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 991 151,00	0,00	29 112 150,62	29 112 150,62	29 112 150,62
66	Charges financières	214 725,00	0,00	180 740,00	180 740,00	180 740,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	111 500,00	111 500,00	111 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 485 876,00	0,00	29 404 390,62	29 404 390,62	29 404 390,62
023	Virement à la section d'investissement (5)	9 784 058,06		9 447 847,64	9 447 847,64	9 447 847,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	875 871,00		812 370,00	812 370,00	812 370,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 659 929,06		10 260 217,64	10 260 217,64	10 260 217,64
TOTAL		40 145 805,06	0,00	39 664 608,26	39 664 608,26	39 664 608,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 664 608,26
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	28 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 525 600,00	0,00	2 181 900,00	2 181 900,00	2 181 900,00
73	Impôts et taxes	22 281 100,00	0,00	20 439 400,00	20 439 400,00	20 439 400,00
74	Dotations et participations	2 154 300,00	0,00	2 203 800,00	2 203 800,00	2 203 800,00
75	Autres produits de gestion courante	59 400,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes de gestion courante		27 048 400,00	0,00	24 895 100,00	24 895 100,00	24 895 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		27 048 400,00	0,00	24 895 100,00	24 895 100,00	24 895 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		131 400,00	131 400,00	131 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		131 400,00	131 400,00	131 400,00
TOTAL		27 048 400,00	0,00	25 026 500,00	25 026 500,00	25 026 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 638 108,26
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 664 608,26
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	10 128 817,64
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	287 000,00	163 774,87	718 000,00	718 000,00	881 774,87
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 695 600,00	529 121,68	3 469 200,00	3 469 200,00	3 998 321,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 893 324,06	0,00	5 977 067,64	5 977 067,64	5 977 067,64
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 875 924,06	692 896,55	10 164 267,64	10 164 267,64	10 857 164,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	789 300,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	990 300,00	0,00	551 000,00	551 000,00	551 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 866 224,06	692 896,55	10 715 267,64	10 715 267,64	11 408 164,19
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>129 255,00</i>		<i>131 400,00</i>	<i>131 400,00</i>	<i>131 400,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>280 500,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	409 755,00		131 400,00	131 400,00	131 400,00
	TOTAL	11 275 979,06	692 896,55	10 846 667,64	10 846 667,64	11 539 564,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	376 609,26
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 916 173,45
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	223 550,00	0,00	305 450,00	305 450,00	305 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	223 550,00	0,00	305 450,00	305 450,00	305 450,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	112 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	517 366,33	0,00	1 069 505,81	1 069 505,81	1 069 505,81
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes financières	629 366,33	0,00	1 350 505,81	1 350 505,81	1 350 505,81
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	852 916,33	0,00	1 655 955,81	1 655 955,81	1 655 955,81

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2019

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	9 784 058,06		9 447 847,64	9 447 847,64	9 447 847,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	875 871,00		812 370,00	812 370,00	812 370,00
041	Opérations patrimoniales (4)	280 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 940 429,06		10 260 217,64	10 260 217,64	10 260 217,64
TOTAL		11 793 345,39	0,00	11 916 173,45	11 916 173,45	11 916 173,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 916 173,45
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	10 128 817,64
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 022 828,62		27 022 828,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 890 312,00		1 890 312,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	199 010,00		199 010,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	180 740,00	0,00	180 740,00
67	Charges exceptionnelles	111 500,00	0,00	111 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	812 370,00	812 370,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		9 447 847,64	9 447 847,64
Dépenses de fonctionnement – Total		29 404 390,62	10 260 217,64	39 664 608,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 664 608,26
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	131 400,00	131 400,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	550 000,00	0,00	550 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	881 774,87	0,00	881 774,87
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 998 321,68	0,00	3 998 321,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 977 067,64	0,00	5 977 067,64
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 408 164,19	131 400,00	11 539 564,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	376 609,26
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 916 173,45
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 181 900,00		2 181 900,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	20 439 400,00		20 439 400,00
74	Dotations et participations	2 203 800,00		2 203 800,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	60 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	131 400,00	131 400,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	24 895 100,00	131 400,00	25 026 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	14 638 108,26
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 664 608,26
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	280 000,00	0,00	280 000,00
13	Subventions d'investissement	305 450,00	0,00	305 450,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		812 370,00	812 370,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		9 447 847,64	9 447 847,64
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		1 000,00
	Recettes d'investissement – Total	586 450,00	10 260 217,64	10 846 667,64

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 069 505,81
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 916 173,45
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	26 989 210,00	27 022 828,62	27 022 828,62
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	5 000,00	18 000,00	18 000,00
60611	Eau et assainissement	8 000,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	26 000,00	31 000,00	31 000,00
60622	Carburants	10 350,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	9 350,00	7 435,00	7 435,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 200,00	15 800,00	15 800,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 750,00	2 750,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	22 160,00	12 100,00	12 100,00
611	Contrats de prestations de services	24 748 820,00	24 644 198,62	24 644 198,62
6122	Crédit-bail mobilier	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6135	Locations mobilières	38 700,00	24 000,00	24 000,00
61521	Entretien terrains	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	32 000,00	55 000,00	55 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	100 000,00	100 000,00	100 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 000,00	23 000,00	23 000,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	14 000,00	14 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	125 380,00	203 830,00	203 830,00
6156	Maintenance	366 500,00	268 110,00	268 110,00
6161	Multirisques	12 500,00	14 000,00	14 000,00
6168	Autres primes d'assurance	9 200,00	11 000,00	11 000,00
617	Etudes et recherches	192 100,00	237 700,00	237 700,00
6182	Documentation générale et technique	13 100,00	17 000,00	17 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	19 500,00	19 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 000,00	6 170,00	6 170,00
6226	Honoraires	25 000,00	31 300,00	31 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	66 000,00	70 000,00	70 000,00
6231	Annonces et insertions	106 000,00	96 000,00	96 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	23 700,00	91 700,00	91 700,00
6236	Catalogues et imprimés	109 000,00	87 400,00	87 400,00
6238	Divers	104 000,00	74 000,00	74 000,00
6247	Transports collectifs	25 000,00	31 000,00	31 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 500,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	10 300,00	29 500,00	29 500,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	14 000,00	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	21 850,00	23 335,00	23 335,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	130 000,00	138 000,00	138 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6288	Autres services extérieurs	354 700,00	376 200,00	376 200,00
63512	Taxes foncières	41 000,00	50 000,00	50 000,00
63513	Autres impôts locaux	25 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	16 100,00	25 100,00	25 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 809 441,00	1 890 312,00	1 890 312,00
6218	Autre personnel extérieur	40 000,00	50 000,00	50 000,00
6331	Versement de transport	16 038,00	23 305,00	23 305,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 886,00	5 074,00	5 074,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 233,00	16 633,00	16 633,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 733,00	3 049,00	3 049,00
64111	Rémunération principale titulaires	581 655,00	564 641,00	564 641,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	43 654,00	58 648,00	58 648,00
64118	Autres indemnités titulaires	232 293,00	258 792,00	258 792,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64131	Rémunérations non tit.	371 984,00	365 813,00	365 813,00
64162	Emplois d'avenir	150,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	188 602,00	217 063,00	217 063,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	194 018,00	209 907,00	209 907,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 443,00	19 891,00	19 891,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	26 000,00	26 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 752,00	8 284,00	8 284,00
6488	Autres charges	62 000,00	47 512,00	47 512,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	192 500,00	199 010,00	199 010,00
6531	Indemnités	91 000,00	90 000,00	90 000,00
6532	Frais de mission	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	5 500,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	32 000,00	42 000,00	42 000,00
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		28 991 151,00	29 112 150,62	29 112 150,62
66	Charges financières (b)	214 725,00	180 740,00	180 740,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	224 090,00	185 000,00	185 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 365,00	-4 260,00	-4 260,00
67	Charges exceptionnelles (c)	80 000,00	111 500,00	111 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	1 500,00	1 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	30 000,00	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	200 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		29 485 876,00	29 404 390,62	29 404 390,62
023	Virement à la section d'investissement	9 784 058,06	9 447 847,64	9 447 847,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	875 871,00	812 370,00	812 370,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	875 871,00	812 370,00	812 370,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 659 929,06	10 260 217,64	10 260 217,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 659 929,06	10 260 217,64	10 260 217,64
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 145 805,06	39 664 608,26	39 664 608,26

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 664 608,26
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	34 010,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	38 270,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 260,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	28 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	28 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 525 600,00	2 181 900,00	2 181 900,00
7013	Ventes de produits résiduels	993 000,00	997 000,00	997 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	600,00	700,00	700,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	2 200,00	2 200,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	800 000,00	700 000,00	700 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	342 000,00	269 000,00	269 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	385 000,00	210 000,00	210 000,00
73	Impôts et taxes	22 281 100,00	20 439 400,00	20 439 400,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	22 281 100,00	20 439 400,00	20 439 400,00
74	Dotations et participations	2 154 300,00	2 203 800,00	2 203 800,00
744	FCTVA	0,00	3 000,00	3 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	100 000,00	50 000,00	50 000,00
7478	Participat° Autres organismes	2 054 300,00	2 150 800,00	2 150 800,00
75	Autres produits de gestion courante	59 400,00	60 000,00	60 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	59 400,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		27 048 400,00	24 895 100,00	24 895 100,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		27 048 400,00	24 895 100,00	24 895 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	131 400,00	131 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	131 400,00	131 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	131 400,00	131 400,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 048 400,00	25 026 500,00	25 026 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	14 638 108,26
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 664 608,26
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	287 000,00	718 000,00	718 000,00
2031	Frais d'études	245 000,00	674 000,00	674 000,00
2051	Concessions, droits similaires	42 000,00	44 000,00	44 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 695 600,00	3 469 200,00	3 469 200,00
2111	Terrains nus	300 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	51 300,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	225 000,00	225 000,00
2135	Installations générales, agencements	450 000,00	350 000,00	350 000,00
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	500 000,00	500 000,00
2152	Installations de voirie	25 000,00	10 000,00	10 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 382 800,00	1 447 000,00	1 447 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	157 500,00	695 200,00	695 200,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	60 000,00	28 000,00	28 000,00
2184	Mobilier	30 000,00	45 000,00	45 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 000,00	59 000,00	59 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 893 324,06	5 977 067,64	5 977 067,64
2313	Constructions	6 893 324,06	5 977 067,64	5 977 067,64
Total des dépenses d'équipement		9 875 924,06	10 164 267,64	10 164 267,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	789 300,00	550 000,00	550 000,00
1641	Emprunts en euros	789 300,00	550 000,00	550 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 000,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		990 300,00	551 000,00	551 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 866 224,06	10 715 267,64	10 715 267,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	129 255,00	131 400,00	131 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	129 255,00	131 400,00	131 400,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	21 190,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	108 065,00	131 400,00	131 400,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	280 500,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	280 500,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		409 755,00	131 400,00	131 400,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 275 979,06	10 846 667,64	10 846 667,64

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	692 896,55
----------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	376 609,26
--	------------

=

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				11 916 173,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	223 550,00	305 450,00	305 450,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	223 550,00	305 450,00	305 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		223 550,00	305 450,00	305 450,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	629 366,33	1 349 505,81	1 349 505,81
10222	FCTVA	112 000,00	280 000,00	280 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	517 366,33	1 069 505,81	1 069 505,81
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes financières		629 366,33	1 350 505,81	1 350 505,81
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		852 916,33	1 655 955,81	1 655 955,81
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 784 058,06	9 447 847,64	9 447 847,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	875 871,00	812 370,00	812 370,00
28031	Frais d'études	42 780,00	89 020,00	89 020,00
28051	Concessions et droits similaires	104 580,00	10 580,00	10 580,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	14 140,00	5 030,00	5 030,00
28128	Autres aménagements de terrains	22 425,00	16 510,00	16 510,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 420,00	1 420,00
28152	Installations de voirie	350,00	350,00	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	27 800,00	4 960,00	4 960,00
281533	Réseaux câblés	910,00	330,00	330,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	548 961,00	533 190,00	533 190,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 270,00	15 820,00	15 820,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	2 095,00	2 090,00	2 090,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	14 800,00	45 370,00	45 370,00
28181	Installations générales, aménagt divers	370,00	780,00	780,00
28182	Matériel de transport	18 790,00	21 880,00	21 880,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 940,00	53 640,00	53 640,00
28184	Mobilier	7 860,00	2 400,00	2 400,00
28188	Autres immo. corporelles	36 800,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 659 929,06	10 260 217,64	10 260 217,64
041	Opérations patrimoniales (9)	280 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	280 500,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 940 429,06	10 260 217,64	10 260 217,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 793 345,39	11 916 173,45	11 916 173,45

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				11 916 173,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
15139-Tirage Eonia	01/08/2008	1 399 285,73	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 399 285,73	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 200 000,00									
143	CREDIT AGRICOLE	20/12/2007	27/12/2007	27/12/2008	1 700 000,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,620		A	P	O	A-1
145-Consolidation	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	01/11/2008	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	5,120		T	C	O	A-1
147	DEXIA CL	22/09/2008	29/09/2008	01/07/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,910		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
15139-Tirage Eonia	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	28/05/2023	0,00	V	(Eonia(Postfixé) + 0.125)-Floor -0.125 sur Eonia(Postfixé)	4,420	4,640		X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 200 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 987 639,16					549 889,85	184 865,55	0,00	33 841,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 987 639,16					549 889,85	184 865,55	0,00	33 841,27
143	N	0,00	A-1	570 972,63	3,99	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	133 223,17	26 378,94	0,00	168,53
145-Consolidation	N	0,00	A-1	791 666,53	4,58	F	Taux fixe à 4.95 %	5,120	166 666,68	36 586,44	0,00	5 156,25
147	N	0,00	A-1	2 625 000,00	10,25	F	Taux fixe à 4.75 %	4,910	250 000,00	121 900,17	0,00	28 516,49
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
15139-Tirage Eonia	N	0,00	A-1	0,00	4,41	V	(Eonia(Postfixé) + 0.125)-Floor -0.125 sur Eonia(Postfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 987 639,16					549 889,85	184 865,55	0,00	33 841,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 987 639,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2016-07-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2	07/07/2016
L	Frais d'étude	5	07/07/2016
L	Frais d'insertion	5	07/07/2016
L	Mobilier de bureau	10	07/07/2016
L	Matériel de bureau, informatique, téléphonie, reprographie	5	07/07/2016
L	Matériel classique, bacs, conteneurs, colonnes, extincteurs	8	07/07/2016
L	Matériel et outillage technique, compacteurs	10	07/07/2016
L	Plantations d'arbres, d'arbustes et création de massifs	15	07/07/2016
L	Agencement aménagement de terrains, dalle réseaux, barrières, ralentisseurs	15	07/07/2016
L	Agencements , aménagements installations liés aux bâtiments, climatisation, téléphonie	15	07/07/2016
L	Appareil de levage - ascenseur	20	07/07/2016
L	Voitures	5	07/07/2016
L	Camions et véhicules industriels	6	07/07/2016
L	Installations spécifiques, agencement des constructions (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installations des fours (budget M4)	25	07/07/2016
L	Installation réseaux de chaleur et électricité (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installation Station GNV (budget M4)	15	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables inférieures à 25000 euros	1	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables supérieures à 25000 euros	10	07/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		681 400,00	I 681 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		550 000,00	550 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	550 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		131 400,00	131 400,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	131 400,00	131 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	681 400,00	692 896,55	376 609,26	1 750 905,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 541 217,64	III 10 541 217,64
Ressources propres externes de l'année (a)		280 000,00	280 000,00
10222	FCTVA	280 000,00	280 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 261 217,64	10 261 217,64
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	89 020,00	89 020,00
28051	Concessions et droits similaires	10 580,00	10 580,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 030,00	5 030,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 510,00	16 510,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 420,00	1 420,00
28152	Installations de voirie	350,00	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	4 960,00	4 960,00
281533	Réseaux câblés	330,00	330,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	533 190,00	533 190,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 820,00	15 820,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	2 090,00	2 090,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	45 370,00	45 370,00
28181	Installations générales, aménagt divers	780,00	780,00
28182	Matériel de transport	21 880,00	21 880,00
28183	Matériel de bureau et informatique	53 640,00	53 640,00
28184	Mobilier	2 400,00	2 400,00
28188	Autres immo. corporelles	9 000,00	9 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	1 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 447 847,64	9 447 847,64

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

Total ressources propres disponibles	10 541 217,64	0,00	0,00	1 069 505,81	11 610 723,45
---	----------------------	-------------	-------------	---------------------	----------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 750 905,81
Ressources propres disponibles	IV	11 610 723,45
Solde	V = IV – II (6)	9 859 817,64

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	27 022 828,00
6042	Achats prestation service	18 000,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00
60612	Energie - Electricité	31 000,00
60622	Carburant	10 000,00
60623	Alimentation	7 435,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 800,00
60636	Vêtements de travail	2 750,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	12 100,00
611	Contrats de prestations de services	24 644 198,00
6122	Crédit bail mobilier	30 000,00
6135	Locations mobilières	24 000,00
61521	Entretien terrains	25 000,00
615221	Entretien réparations bâtiments publics	55 000,00
615228	Entretien réparations autres bâtiments	100 000,00
615231	Entretien réparations voiries	4 000,00
615232	Entretien répartition réseaux	23 000,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	203 830,00
6156	Maintenance	268 110,00
6161	Multirisques	14 000,00
6168	Autres primes d'assurance	11 000,00
617	Etudes et recherches	237 700,00
6182	Documentation générales et techniques	17 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	6 170,00
6226	Honoraires	31 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00
6228	Divers	70 000,00
6231	Annonces et insertions	96 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	91 700,00
6236	Catalogues et imprimés	87 400,00
6238	Divers	74 000,00
6247	Transports collectifs	31 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00
6257	Réceptions	29 500,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 335,00
6282	Frais de gardiennage	138 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00
6288	Autres services extérieurs	376 200,00
63512	Taxes foncières	50 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00
637	Autres impôts taxes	25 100,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 890 312,00
6218	Autres personnel extérieur	50 000,00
6331	Versement de transport	23 305,00
6332	Cotisations versées au FNAL	5 074,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 633,00
6338	Autres impôts taxes sur rémunérations	3 049,00
64111	Rémunération principale titulaires	564 641,00
64112	NBI SFT indemnité résidence	58 648,00
64118	Autres indemnités titulaires	258 792,00
64131	Rémunération non tit.	365 813,00
6417	Rémunération des apprentis	10 000,00
6451	Cotisation à l'URSSAF	217 063,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	209 907,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	19 891,00
6455	Cotisation pour assurance du personnel	26 000,00
6457	Cotis. Sociales liées à l'apprentissage	700,00
6475	Médecine du travail pharmacie	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 284,00
6488	Autres charges	47 512,00
65	Autres charges de gestion courante	199 010,00
6531	Indemnités	90 000,00
6532	Frais de mission	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00
6535	Formation	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00
6574	Subv fonct Association	42 000,00
65888	Autres	10,00
66	Charges financières	180 740,00
66111	Intérêts réglés à échéance	185 000,00
66112	Intérêts Rattachement des ICNE	-4 260,00
67	Charges exceptionnelles	111 500,00
6711	Intérêts moratoires pénalité / marché	30 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00
673	Titres annulés	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		29 404 390,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	812 370,00
6811	Dot. amortissement	812 370,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	9 447 847,64
Total des dépenses d'ordre		10 260 217,64
TOTAL GENERAL		39 664 607,64

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		20 439 400,00
7331	Taxe enlèvement OM	20 439 400,00
Dotations et participations reçues		2 203 800,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
744	FCTVA	3 000,00
74741	Participat Communes du GFP	50 000,00
7478	Participat Autres organismes	2 150 800,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		2 251 900,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 181 900,00
7013	Ventes de produits résiduels	997 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	3 000,00
70323	Redev occupat domaine public communal	700,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 200,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	700 000,00
70841	Mise à dispo personnel	269 000,00
70872	Remb frais BA	210 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00
7588	Autres produits div de gestion courante	60 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00
Total des recettes réelles		24 895 100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	131 400,00
777	Quote part subv invest transf cpte résul	131 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		131 400,00
TOTAL GENERAL		25 026 500,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		550 000,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00
Acquisitions d'immobilisations		10 165 267,64
2031	Frais d'études	674 000,00
2051	Concession droits similaires	44 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	225 000,00
2135	Installations générales agencements	350 000,00
2151	Réseaux de voirie	500 000,00
2152	Installation de voirie	10 000,00
21538	Autres réseaux	50 000,00
21578	Autres matériel et outillage de voirie	1 447 000,00
2158	Autres inst matériel outil technique	695 200,00
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00
2182	Matériel de transport	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 000,00
2184	Mobilier	45 000,00
2188	Autres immobilisation corporelles	59 000,00
2313	Constructions	5 977 067,64
27638	Créances Autres établissements publics	1 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		10 715 267,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections	131 400,00
13912	Sub transf cpte résult Région	0,00
13918	Autres subvention d'équipement	131 400,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		131 400,00
TOTAL GENERAL		10 846 667,64

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		1 654 955,81
10222	FCTVA	280 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 069 505,81
1318	Autres subventions d'équipement transf	305 450,00
Autres recettes éventuelles		1 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00
Total des recettes réelles		1 655 955,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections	812 370,00
28031	Frais d'études	89 020,00
28051	Concessions et droits similaires	10 580,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 030,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 510,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
28135	Installations générales agencements	1 420,00
28152	Installations de voirie	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	4 960,00
281533	Réseaux câblés	330,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	533 190,00
28158	Autres installat matériel et outillage	15 820,00
281738	Autres constructions	2 090,00
281788	Autres immo corporelles	45 370,00
28181	Installations générales	780,00
28182	Matériel de transport	21 880,00
28183	Matériel de bureau et informatique	53 640,00
28184	Mobilier	2 400,00
28188	Autres immo corporelles	9 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	9 447 847,64
Total des recettes d'ordre		10 260 217,64
TOTAL GENERAL		11 916 173,45

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			AMICALE DU PERSONNEL	Association	17 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	8,00	4,00	12,00
ADJOINT ADMIN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
ATTACHE	A	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,00	0,00	26,00	13,00	6,00	19,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	10,00	0,00	10,00	7,00	2,00	9,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPALE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	5,00	0,00	5,00	0,00	3,00	3,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		43,00	0,00	43,00	21,00	10,00	31,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMIN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	TECH		0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2011 - CONCESSION	DALKIA FRANCE	DALKIA FRANCE	SOCIETE ANONYME	3 000 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u> 31/12/1984 - 21/06/2017 -	SEMAVAL SIGEIF	SEMAVAL SIGEIF MOBILITE	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIES SOCIETE ECONOMIE MIXTE	6 097,96 50 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIPPEREC	04/10/2016	SANS FISCALITE PROPRE	620,00
SIGEIF	04/10/2017	SANS FISCALITE PROPRE	610,00
SIPP NCO	09/10/2018	SANS FISCALITE PROPRE	3 200,00
Autres organismes de regroupement			
ORDIF	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	1 450,00
ADEZAC	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	600,00
AMORCE	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	1 775,00
OREE	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	3 700,00
REFER	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	4 000,00
CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	13/12/2016	SANS FISCALITE PROPRE	3 770,00
RESEAU IDEAL	13/12/2016	SANS FISCALITE PROPRE	2 060,00
SCUBE	28/02/2017	SANS FISCALITE PROPRE	2 000,00
CLUB FACE	13/02/2018	SANS FISCALITE PROPRE	250,00
ASSOCIATION FRANCAISE GNV	27/03/2018	SANS FISCALITE PROPRE	2 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
VALORISATION ENERGETIQUE	VALORISATION ENERGETIQUE	27/06/2016	DL23/2016 - 06/06/2016	20006232100027	VALORISATION ENERGETIQUE	Oui

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2019

Présenté par L Asssemblée délibérante (1),

A Villejust, le 26/03/2019

L Asssemblée délibérante,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Villejust, le 26/03/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRAS Jean-Marc	
ALDEBERT Annie	
AMBROISE Pascal	
BARSANTI William	
BAY Philippe	
BERNARD Franck	
BERT Monique	
BINICK Jean-Louis	
BLIN Serge	
BONNET Emmanuel	
BOUAZZAOUI Mohamed	
BOURDY Maurice	
BOYER Rémi	
CAHAREL Brice	
CAMBON Pierre	
CARRE Jacky	
CLAIR Anna	
CONCORDIA Sauveur	
COPEL Délia	
CORDIER Gilles	
CORGNIARD Christian	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

COYETTE Luc	
DA COSTA-FERNANDES Nicole	
DA SILVA Paul	
DA SILVA Victor	
DARMON Monique	
DEBONNE Christophe	
DEBRAS Jean-Jacques	
DELAGNEAU Xavier	
DELANOUE Ludivine	
DIGARD Marie-Pierre	
DUCHEMIN Cécile	
DUJARDIN Christian	
DUPUY François	
DUVERNEUIL Jean-Jacques	
EGRET Michel	
FERNANDES Patrick	
FIORESE Serge	
FONTENAILLE Dominique	
GELOT Sandrine	
GILBERT Geneviève	
GLEIZE Bernard	
HILLION François	
JACONELLI Philippe	
JULIE Bernard	
LECLERC Christian	
LECLERCQ Patricia	
LEFORT Hervé	
LEOGANE Mélodye	
LINDECKER Catherine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LOWCZYK Fabian	
MARTIN Michel	
MATIAS Rui	
MONTAGNON Jean-Claude	
MORCH Caroline	
NOGUES Thomas	
OSSENI Ibrahim	
PAGE Christian	
PANCIATICI Jean-Laurent	
PELISSERO Richard	
PELLETANT François	
PERE Kenji	
PERRIN Céline	
PETIT Claude	
PONS Claude	
PORTELETTE Hélène	
QUEANT Michel	
ROS David	
ROZNOWSKI Jean	
SAUTERON Eliane	
SEGERS Christian	
SFERRAZZA Leonardo	
TETU Lionel	
TEXIER Bernard	
TRICKOVSKI Igor	
TRINQUIER Patrick	
VALENTIN Jean-Luc	
VIALA Michèle	
VIGIER Jean-François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VIVIEN Marc	
VON EUW Caroline	
WICHEREK-JOLY Aurélie	
XAVIER Bernard	

Certifié exécutoire par L Asssemblée délibérante (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Comité Syndical.